# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

**JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.——NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 14 OCTOBRE 1844.**


## Nouvelle-Orleans :

LUNDI MATIN, 14 OCTOBRE 1844.

*POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS :*

## HENRY CLAY.

*POUR VICE-PRESIDENT :*

## THEODORE FRELINGHUYSEN

POUR ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE PRESIDENT :

1er DISTRICT—JACQUES TOUTANT,
2e — ZENON CAVELIER,
3e — GEORGE S GUION,
4e — LAFAYETTE SAUNDERS,
5e — JACQUES DUPRE,
6e — EDWARD SPARROW.

CLAY CLUB No. UN—MUNICIPALITE No. UN.

Les Whigs du 1er. district de la première municipalité sont priés de se trouver à l'assemblée régulière qui aura lieu ce soir, 14 du courant, à la salle du Clay Club Central, Exchange Place.

EUGENE MUSSON, Secrétaire.

ASSOCIATION REPUBLICAINE WHIG
De la 1ère. Municipalité.

Le Comité Exécutif Whig de la 1ère. municipalité sera en permanence tous les jours de 5 à 8 heures P. M. au local de l'Association Républicaine Whig, rue Toulouse No. 57 pour recevoir ou donner tous les renseignements désirables au succès de la cause whig à la prochaine élection présidentielle. Les Whigs sont priés de s'y présenter.

Le grand développement donné aujourd'hui aux nouvelles d'Europe, nous force à ajourner toute autre matière.

DELAWARE—Les locofocos nous rappellent depuis quelque tems les chasseurs qui vendent la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Ils revendiquent pour eux, la veille, des Etats que les retours du lendemain leur enlèvent. Ainsi avaient-ils fait pour le Maryland; ainsi ont-ils fait encore pour le Delaware, bien qu'il ne s'agit dans ce petit Etat que d'une élection d'un intérêt local. On avait à nommer les assesseurs et inspecteurs, et les whigs n'attachaient pas grande importance à cette élection. Cependant, d'après toutes les probabilités, ils ont eu la majorité dans le choix des inspecteurs. Du reste, quoiqu'il en soit, succès ou désavantage en cette circonstance, le Delaware est assuré à H. CLAY.

[De notre Extra de samedi.]

### Victoire Whigs !

Le MARYLAND est à nous !

La question est décidée. Malgré la fraude, le mensonge et la déception, le Maryland a donné une victoire de plus aux DEMOCRATES WHIGS.

Le candidat WHIG, PRAT, est ELU Gouverneur par 541 voix de Majorité sur le candidat le plus populaire du Maryland. Les Whigs ont en outre emporté les deux branches de la Législature. CLAY obtiendra le vote de l'Etat à une majorité d'environ 3000 voix.

Il y a eu d'incroyables fraudes commises dans la ville de Baltimore. On a déjà arrêté beaucoup de monde pour cette cause et cette fois-ci tout porte à croire que les meneurs ou du moins quelques-uns d'entre eux seront punis comme ils le méritent.

Il est assez remarquable que sur VINGT-UN comtés dont se compose l'Etat les locofocos n'en ont obtenu que QUATRE.

NEW-YORK.—La Convention des jeunes whigs qui s'est réunie à Rochester le 2 courant, présentait une masse imposante; on évalue à près de cent mille le nombre des assistans. Vingt sept orateurs ont pris la parole dans cette colossale réunion. Des tribunes avaient été improvisées sur différents points.

BALTIMORE.—Les mesures les plus actives sont prises par les whigs de cette ville pour amener la découverte et la punition des fraudes électorales qui ont signalé la dernière élection. Ils espèrent bien que leurs efforts seront couronnés de succès et que les principaux coupables pourront être atteints par la rigueur des lois.

GEORGIE.—Le 7 courant, huit représentans au Congrès ont été élus dans cet Etat; et cette élection a été faite par districts, d'après la nouvelle répartition adoptée par la dernière législature. C'est la première fois que ce mode était mis en usage. Nous n'avons encore rien de positivement certain sur le résultat. Les seuls journaux qui nous soient parvenus sont locofocos; et même en acceptant leurs renseignements incomplets, et si peu authentiques en général, les whigs n'ont point à se plaindre de l'issue de la lutte. Un voyageur arrivé à Mobile avant hier affirmait que sur les huit représentans six sont whigs et que l'Etat est foncièrement whig.

Le peu de retours que nous avons, nous donnent le droit d'espérer que dans le second, le troisième et le quatrième district les candidats whigs l'ont emporté. Le succès de ceux du septième et du huitième est certain. En somme les retours indiquent jusqu'à présent un gain de quelques centaines de voix pour les locofocos; mais ce gain est loin de contrebalancer encore la majorité connue des whigs qui l'ont dernièrement emporté la Georgie par 3434 voix.

MAINE.—Les whigs continuent à emporter quelques comtés dans les épreuves électorales nécessaires pour compléter l'élection de septembre. Deux comtés qui, à la précédente législature, étaient représentés par des locofocos, ont élu cette fois les candidats whigs.

M. A. ANDRIEU vient de mettre en vente, une lithographie représentant une vue de la Convention whig de Baton Rouge. On en trouvera des copies chez Manouvrier et Snell, 33, rue du Camp, et chez les principaux libraires.

Hier, on a rendu les honneurs funèbres à M. JEAN LOUIS BARBARIN, un des soldats de la révolution, que la mort fait rapidement disparaître. M. Barbarin vint aux Etats-Unis avec M. de Lafayette et servit non seulement pendant toute la guerre de la révolution, mais pendant les guerres postérieures contre les Anglais. Entouré de l'estime de tous il a été accompagné à sa dernière demeure par la Légion de la Louisiane, le Bataillon Washington, &c., et par une très nombreuse escorte de ses concitoyens.

### THEATRE D'ORLEANS.

M. Davis vient avec tout son monde à bord du navire *Devonshire*, qui a dû partir du Havre le 24 septembre.

A la liste donnée par nous le 28 septembre, il faut ajouter

M. Arnaud, premier ténor, grand opéra.
Mme. Casini, 2me première-chanteuse.

### CHRONIQUE LOCALE.

On verra par une annonce publiée dans ce journal que l'immense [illegible] sera mis en mouvement cet après-midi.

Hier le coroner Ramos a présidé un jury d'enquête sur le corps d'un homme trouvé mort dans le fleuve en face de la 3e. Municipalité.

Un nègre de M. Ch. Génois s'est tué en tombant du toit où il était monté pour nettoyer une cheminée.

Le meeting whig tenu samedi à l'Arcade était fort nombreux et atteste le zèle des Démocrates Whigs.

Je prie MM. les Editeurs de l'*Abeille* de proposer l'affaire suivante aux locofocos :

Je suis disposé à acheter une maison payable après l'élection de Polk et Dallas. S'adresser au bureau de l'Abeille. X.

### NOUVELLES D'EUROPE.

Par le *Caledonia*, arrivé à Boston le 3 du courant, nous recevons des nouvelles d'Europe jusqu'au 19 septembre.

Pour l'Angleterre, la nouvelle la plus importante est la libération d'O'Connell. La Chambre des Lords avait annulé sa sentence de condamnation et il avait été libéré en conséquence. Cet événement a causé une grande sensation dans les trois royaumes, particulièrement en Irlande.

La guerre entre la France et l'empire de Maroc était terminée. Une lettre de Tanger du 10 septembre, porte ce qui suit.

"Le gouvernement Marocain a demandé la paix. L'escadre est arrivée aujourd'hui à Tanger. Le gouverneur de la ville est venu à bord en renouveler la demande. Nos conditions ont été signifiées et acceptées, et le traité a été signé. Dans le courant de la journée, le bureau du Consul général a été rétabli et le pavillon du Consul salué. L'ordre de cesser les hostilités et d'évacuer l'île de Mogador sera expédié ce soir."

Il paraît que l'affaire de Tahiti est arrangée; mais les journaux anglais ne donnent aucun détail là-dessus.

Les nouvelles de l'Inde étaient sans importance.

Le marché au coton à Liverpool était à la baisse. Les prix avaient déjà fléchi de 1/8 d. et les détenteurs se montraient disposés à réaliser.

ANGLETERRE.—La presse en général fait ressortir, à propos de l'annulation du jugement d'O'Connell par la Chambre des Lords, l'incertitude et l'obscurité de la loi, et ce tissu informe de précédents qui la rend plus obscure encore, et cette manie anglaise de toujours interpréter la loi à la lettre sans en rechercher l'esprit, manie qui conduit inévitablement aux plus absurdes conclusions; car il faut savoir que toute la difficulté résultait du défaut de forme.

Le lord chancelier et lord Brougham ont soutenu jusqu'à la fin la validité du jugement. Les lords Cottenham, Campbell et Denman ont soutenu l'invalidité et l'ont fait prévaloir.

Ce résultat aura pour résultat inévitable d'augmenter l'influence de M. O'Connell. Déjà il a assisté à des meetings où il a produit plus d'effet que jamais. O'Connell est certainement plus puissant en Irlande que sa "gracieuse souveraine" la reine Victoria.

—On écrit de Dublin, le 9 septembre :

"L'association du repeal a tenu sa séance hebdomadaire aujourd'hui, sous la présidence de M. O'Rea.

"Le président a commencé par féliciter l'assemblée sur l'heureuse perspective que la situation politique offre à ceux qui veulent du bien à l'Irlande. La guerre est imminente et elle paraît inévitable. (Applaudissemens.) Dans ce cas, sir Robert Peel a dit qu'il comptait sur le dévoûment du peuple irlandais. (Rires ironiques et dénégations.) Il a raison, le peuple irlandais, comme une muraille de fer, entourera sa souveraine; mais est-il raisonnable de croire que pour les irlandais seraient les fatigues du combat et pour d'autres les lauriers de la victoire? [Non! non!] Le *poirée de Tanger* est bien fait pour assaisonner quelqu'agréable ragoût dont il faut que les Irlandais prennent leur part. (Rires.) L'heure est venue de s'assurer une part du gâteau; c'est toujours dans les momens d'embarras que les irlandais ont obtenu la reconnaissance de leurs droits. Tout se prépare et s'annonce bien, et il faut espérer qu'arrivera bientôt le jour de l'ouverture du parlement irlandais.

"En vérité, il est triste que l'aphorisme politique, consistant à dire que la faiblesse de l'Angleterre est une bonne fortune pour l'Irlande, ne soit que trop vrai. A une seule exception près, l'Irlande n'a jamais obtenu de concessions que par les armes de la France, ou celles de l'Amérique, ou par quelque tumulte intérieur. Aujourd'hui l'Angleterre tombe en faiblesse. L'orateur trouve que la situation actuelle des affaires dans la Méditerranée est très-dangereuse pour l'Angleterre. Il fait l'éloge le plus pompeux du prince de Joinville et des marins français. Il prétend que, si l'amiral français voulait s'assurer si le roc de Calpé est inaccessible, comme on le dit, l'Angleterre ne pourrait s'y opposer, et n'aurait aucun allié.

"Je passe à la visite que la reine voudrait nous faire, et je dis qu'elle ne peut plus mal prendre son temps. Dût même O'Connell être en liberté, le moment serait mal choisi; car sa mise en liberté ne pourrait passer pour une faveur."

M. Gorden propose une motion qui aurait pour but d'organiser l'Irlande comme aux années 1779 et 1782, dans le cas d'une guerre entre la France et l'Angleterre, pour repousser l'ennemi commun.

Le Dr Browne s'élève avec force contre l'indignité d'une telle motion, qui est énergiquement repoussée comme illégale et injuste. L'assemblée se sépare.

(*Times*)

*Discours de la Reine d'Angleterre.*

La clôture de la session du parlement anglais, qui s'est prolongée cette année plus que d'ordinaire, a eu lieu jeudi dans la chambre des lords. Après quelques formalités d'ordre, la chambre des communes étant à la barre, le lord chancellier, au nom des commissaires, a donné lecture du discours royal, dont voici la traduction littérale :

"Mylords et Messieurs,

"S. M. nous a ordonné, en vous exemptant d'une plus longue présence sur ces bancs, de vous exprimer ses sincères remercîmens pour le zèle et l'assiduité que vous avez apportés à remplir vos devoirs publics pendant le cours d'une session laborieuse et prolongée.

Elle a eu pour résultat l'adoption de plusieurs mesures législatives, calculées pour améliorer l'administration de la justice et d'augmenter le bien-être public.

"S. M. a donné une adhésion cordiale au bill que vous lui avez soumis, à l'effet de régler l'émission des billets de banque et de conserver certains privilèges à la banque d'Angleterre pour un temps limité.

"S. M. compte que ces mesures tendront à placer les affaires financières du pays sur une base plus solide, sans imposer aucune restriction fâcheuse au crédit et aux entreprises du commerce.

"Nous avons l'ordre de vous informer que S. M. continue à recevoir de ses alliés et de toutes les puissances étrangères les assurances de leurs dispositions amicales.

"Sa Majesté a récemment été engagée dans des discussions avec le gouvernement du roi des Français, à l'occasion d'événemens de nature à interrompre la bonne intelligence et les relations amicales entre ce pays et la France; vous serez heureux d'apprendre que l'esprit de justice et de modération, dont les deux gouvernemens ont été animés, a heureusement écarté (*averted*) ce danger.

"Messieurs de la Chambre des Communes,

"S. M. nous a ordonné de vous remercier de l'empressement avec lequel vous avez voté les ressources annuelles pour le service public.

S. M. a remarqué avec la plus grande satisfaction que, par le parti que vous avez promptement adopté, tout en maintenant l'inviolabilité de la foi publique et en inspirant une juste confiance dans la stabilité des ressources nationales, vous avez pu réaliser une réduction considérable dans les charges annuelles de la dette publique.

"Mylords et messieurs,

"S. M. désire que nous vous félicitions de l'amélioration qui s'est manifestée dans la situation des manufactures et du commerce, et de la perspective où nous sommes, grâce à la bonté de la divine Providence, de jouir des bienfaits d'une récolte abondante.

"S. M. se plaît à croire qu'à votre retour dans vos districts, vous trouverez généralement le pays animé d'un esprit de loyauté et d'obéissance affectionnée à la loi.

"S. M. compte que ces dispositions, si importantes pour le développement pacifique de nos ressources et de notre puissance nationale, seront confirmées et encouragées par votre présence et par votre exemple.

"Nous avons l'ordre de vous assurer, de la part de S. M., que lorsque vous serez appelés de nouveau à remplir vos fonctions parlementaires, vous pouvez placer une confiance entière dans la coopération cordiale de S. M. à vos efforts, pour améliorer la condition sociale et augmenter le bonheur et le contentement du peuple."

Après cette lecture, le chancelier lit l'ordonnance de prorogation et ajourne le parlement au 10 octobre prochain.

Les communes se retirent et les lords se séparent.

—On lit dans le *Times* :

"Nous apprenons que la visite du roi des Français, à S. M. la reine Victoria, est définitivement fixée aux premiers jours du mois prochain. Il est décidé que Sa Majesté s'embarquera au Tréport, le 3 octobre, pour Portsmouth, et que de là elle se dirigera sur Windsor. La reine des Français n'accompagnera pas S. M., mais on pense que le roi Louis-Philippe sera suivi de deux de ses ministres et de son plus jeune fils, le duc de Montpensier."

### FRANCE.

Paris, 13 septembre.

Le ministère est tout fier de l'arrangement qui a terminé l'affaire de Taïti: ses journaux du moins, affectent une orgueilleuse joie, et on dirait, à voir le ton que prend le Journal des Débats, qu'on ne s'attendait pas ici à trouver l'Angleterre si conciliante et si facile. Il y a, je crois, fort peu de sincérité dans ces démonstrations; le ministère, si infatué qu'il soit de lui-même, ne peut se méprendre à ce point sur la valeur de l'arrangement et sur l'effet qu'il a produit dans l'opinion publique. Seulement, comme l'opinion est-ce dont M. Guizot s'inquiète le moins, comme il ne se préoccupe que des éventualités parlementaires, il paie d'audace et prépare à l'avance ses batteries contre les chambres. En présentant comme un succès inespéré la solution qu'il a obtenue, il sait bien qu'il soulève toutes les colères de la presse, mais il est, dans ce pays, des mensonges qu'on fait passer à force de les redire, et d'ici à l'époque un peu éloignée où la session va se rouvrir, le ministère espère avoir le temps, non de convertir, mais de lasser le sentiment public, et il aurait ainsi bon marché des scrupules qui viendraient tardivement se produire à la tribune.

L'arrangement qui a blessé vivement la France n'a pu, du reste, satisfaire l'Angleterre. C'est trop pour nous sans doute, mais c'est trop peu pour elle. Quand on fait tant que de chercher aux gens une sotte et ridicule querelle, ce n'est pas pour se contenter d'une demi satisfaction. Mais si l'Angleterre a reculé devant sa propre entreprise, ce n'est pas une raison pour que la France, froissée dans son honneur, ne proteste pas contre la nouvelle humiliation qu'on lui fait subir. On ne désavoue pas M. d'Aubigny, on ne le rappelle pas, mais on le blâme: c'est beaucoup trop en vérité, et le pays ne s'associera certainement pas à la censure fulminée par le ministère. On traite Pritchard de brouillon et de tête chaude, mais on lui accorde des dommages-intérêts! Singulière conclusion, et bien propre à encourager les agens de l'Angleterre dans leurs menées contre la France, qui leur paiera généreusement le prix de leur déloyauté! C'est là, je le répète, une solution déplorable. M. Guizot avait promis solennellement aux deux chambres de défendre nos officiers: M. Guizot n'a su ni défendre nos officiers, ni garder l'honneur de la France.

Un peu de honte est vite bue, c'est le calcul du ministre, et la paix, cette paix à laquelle le pays tient avec raison, aura bientôt guéri les blessures de l'amour-propre national. C'est ainsi que, depuis quelques années, le gouvernement procède, et il faut avouer que la manœuvre a, jusqu'à présent, réussi. Aujourd'hui encore, le mouvement public s'apaisera, il y a tout lieu de le croire, et grâce peut-être à nos succès du Maroc, qui font une heureuse diversion et consolent la fierté du pays, on s'étourdira sur le nouveau déboire que nous a donné la politique de l'entente cordiale. Mais il est cependant une pensée qui, dès ce moment, préoccupe tous les esprits sérieux: où sont les garanties de la paix? Quelle est la situation de la France en Europe, et sur quelles alliances peut-elle s'appuyer? Telles sont les questions que notre dernière affaire a mises à l'ordre du jour, et qui devront désormais appeler les méditations des hommes d'état et des publicistes. Je ne veux pas ici traiter à jour ce sujet si délicat et si grave, et je n'en dirai, en passant, que ce que comporte la rapidité d'une lettre.

La France, en Europe, n'a pas d'alliés: les alliances n'existent et ne subsistent que lorsqu'il y a un intérêt commun, un but commun, une action commune. L'Angleterre s'est un moment rapprochée de nous, non pas, comme on a semblé le croire, à cause de la communauté de principes des deux révolutions, l'Angleterre ne fait rien par sentiment, mais en raison de l'identité des points de vue et des intérêts. En Espagne, en Belgique, et jusqu'en 1840, en Orient, nous avons voulu à peu près la même chose. Les développemens lents et presque insensibles de notre marine n'inspiraient alors aucun ombrage, et l'alliance a été sérieuse. Elle s'est rompue à la suite de circonstances que je ne veux pas rappeler, et, quoiqu'on fasse, il sera aujourd'hui très-difficile, sinon impossible, de la renouer. On peut vivre en paix avec une nation voisine, sans être cependant dans des conditions d'alliance, et il ne suit pas du fait dont je parle, qu'une collision soit imminente. Mais, quand on réfléchit à l'état de l'Europe, il est impossible de ne pas reconnaître que, du jour où l'alliance anglaise a été brisée, les gages de paix se sont affaiblis, et l'avenir a été menacé. La France, malgré tous les efforts de son gouvernement, et, peut-être même, à cause de ses faiblesses, n'est pas en bonne odeur auprès des cabinets absolutistes, qui ne peuvent oublier ce qu'elle a été dans le monde, et quelles idées sa grande révolution a fait germer dans l'esprit des peuples.

L'alliance anglaise contenait ses mauvais vouloirs, et on a vu, en 1840, avec quelle facilité, dès que la barrière était renversée, certains cabinets se laissaient aller à des manifestations hostiles. Assurément, rien n'était plus éloigné des intérêts de l'Autriche et de la Prusse que ce traité du 15 juillet, qu'on pouvait à bon droit considérer comme le précurseur d'un traité de partage, dont la Russie et l'Angleterre recueilleraient les fruits, et cependant la Prusse l'a signé, le politique et clairvoyant M. de Metternich l'a signé.

Les deux grandes puissances de l'Allemagne ont couru aux devants des hazards d'une conflagration générale, le jour où ils ont vu l'Angleterre se détacher de la France. Il y a eu certainement de graves mal entendus dans cette affaire, et c'est là ce qui l'explique. On a tant fait de bruit en France, avec cette chimère, qu'on appelle la frontière du Rhin, qu'aux défiances suscitées par les principes, ont dû se joindre dans les états germaniques, les défiances mises en éveil par les intérêts, mais aujourd'hui l'Allemagne doit être bien rassurée, et sans même tenir compte de la politique modeste de M. Guizot, les tendances du pays, formellement opposées à toute pensée de conquête ou d'aggrandissement de territoire, ont dû dissiper toutes les alarmes.

Dans les dernières épreuves que nous venons de traverser, le langage des journaux censurés d'outre-Rhin a déjà témoigné d'une salutaire réaction. C'est à la France, et non à l'Angleterre, que la presse allemande a donné raison, dans nos affaires de Taïti et de Maroc. Cette juste et honorable appréciation des faits indique, chez nos voisins continentaux, de bonnes dispositions dont il faudrait profiter. Une fois la question du Rhin mise de côté, l'Allemagne et la France ont un intérêt identique, le maintien de la paix: ni l'une ni l'autre n'ont des besoins d'ambition à satisfaire. Leur union cimenterait la paix européenne et ferait leur propre force. L'Allemagne, quoique fassent pour s'étourdir ses hommes d'état, et malgré les alliances matrimoniales qu'on sème dans ses principautés, l'Allemagne a, dans la Russie, un voisinage inquiétant et incommode. La France peut avoir, d'un jour à l'autre, le passé n'en fait que trop foi, maille à partir avec l'Angleterre. N'est-ce pas le cas, pour l'une et pour l'autre, d'aviser à un rapprochement qui les rendrait invulnérables? Je ne dis rien de la Russie, en fait d'alliance, bien que depuis la révolution de juillet, comme sous la restauration, ç'ait été le rêve de quelques hommes d'état. La Russie, c'est un homme, et cet homme qui se dit l'ami de la France, se proclame l'ennemi de la dynastie que la France s'est donnée. Avec l'autocratie, ainsi vont les choses: les préjugés, les passions personnelles, prennent toujours le dessus; les intérêts nationaux ne viennent qu'après.

On peut théoriquement discuter la question des alliances, qu'il faudra tôt ou tard résoudre; mais, grâce au Ciel, les circonstances sont telles, que, pour assez long-tems encore, la paix du monde n'est pas menacée. Je vous parlais, tout-à-l'heure, de la concession qu'avait faite le cabinet anglais, en se contentant de la mesquine réparation offerte par M. Guizot. Parmi les causes qui ont déterminé M. Peel à désenfler sa voix, il en est une qui n'a échappé à personne: c'est la situation de l'Irlande. On dirait que le ministre anglais a prévu la mise en liberté d'O'Connell. Il est assez habile et assez avisé pour cela, mais, dans tous les cas, qu'il ne se soit décidé à en finir avec la France, que pour être plus en mesure de parer aux embarras qu'allait lui susciter l'orateur irlandais, alors même qu'il eût dû sa liberté à la clémence de la reine. C'est merveille que de voir quelle influence cet homme a prise sur les populations irlandaises; il est assurément plus roi de l'Irlande que sa gracieuse souveraine, celui qui, d'un mot, calme ou soulève des millions d'hommes, et qui sort de la prison pour monter sur un char de triomphe, et promener sa gloire au milieu d'un peuple agenouillé, et en face des agens profondément humiliés du gouvernement anglais. Jamais cela ne s'était vu; jamais il n'a été donné à un homme d'exercer sur la multitude un empire si complet et si despotique! Et cet homme ne trône pas d'hier en Irlande: c'est à la longue, après quarante ans de luttes, que son ascendant s'est révélé, s'est assis sur des bases indestructibles. Que va-t-il faire aujourd'hui? Voilà ce qu'on se demande de tous côtés, et ce qu'il va bientôt nous apprendre lui même. Car O'Connell n'est pas dissimulé; bien différent des comploteurs vulgaires qui s'enveloppent de mystère et de silence, il dit hautement ce qu'il veut; je crois même que, dans ses indiscrétions calculées, il exagère souvent son langage, il surfait ses prétentions, dans le double but de maintenir dans sa foi les impatiens de son parti, et d'effrayer ses ennemis, qui devront plus tard accueillir, comme un expédient de salut, des transactions plus raisonnables. Nous aurons donc bientôt, nous avons même eu déjà, dans les premiers conciliabules de Conciliation-Hall, les vieilles redites du rappel. O'Connell poursuit toujours sa chimère; lui qui, dans l'admirable position qu'on lui a faite, pourrait, s'il bornait ses exigences, obtenir pleine justice pour l'Irlande, il demande son parlement irlandais. Autant vaudrait qu'il priât la reine Victoria de lui céder le trône d'Irlande, car le rappel, c'est la séparation, c'est la suppression de l'unité gouvernementale, c'est le coup de mort porté à la puissance anglaise.

Je ne suis pas assez l'ami de l'Angleterre, et je suis trop l'ami de mon pays, pour déplorer les embarras que la réapparition d'O'Connell prépare au cabinet de Peel. Je m'en réjouis au nom de l'humanité qui a été effroyablement outragée par l'oppression de l'Irlande, au nom de la paix qui, sans l'Irlande, serait aujourd'hui en grand péril; au nom de tous les principes de justice que l'aristocratie anglaise a indignement foulés aux pieds. Je tiens très peu de compte de ces récentes démonstrations des Irlandais en l'honneur de la France, et je n'oublie pas que ce même O'Connell, qui pousse aujourd'hui des hurrahs pour le prince de Joinville, offrait, l'année dernière, sa brigade irlandaise au duc de Bordeaux. Toutes ces inconséquences m'affectent peu, et je sais bien que l'agitateur, absorbé tout entier dans son idée fixe, a, selon ses intérêts du moment, des injures ou des éloges à revendre. Il a bien fait déjà amende honorable aux whigs, qu'il avait traité comme des misérables. Pour moi la question d'Irlande a un point de vue capital, et c'est le seul auquel je m'arrête. L'Irlande est un cancer attaché au sein de l'Angleterre.

On s'occupe très peu ici des pélerinages légitimistes qui se dirigent vers la poétique Venise. Venise, la déchue, sied bien comme retraite des grandeurs tombées, mais Venise est résignée, et le duc de Bordeaux ne l'est pas. Tant pis pour lui, en vérité, car le rôle des Stuarts est, de nos jours, le plus triste et le plus pitoyable des rôles. Ce qui va se faire et se dire à Venise aura peu de retentissement, et fournira à peine aux cacheuteries du faubourg Saint Germain. Il n'y a pas à Venise de Morning Post, pour tenir lieu au prétendant de Moniteur Officiel. Du reste, nos légitimistes feront là un charmant voyage, et je leur fais mon compliment sincère de l'occasion qui leur est offerte, tout en faisant acte politique, de satisfaire leurs goûts raffinés de touristes.

Un journal annonce ce matin que le roi passera, le 29 septembre, une revue de la garde nationale. Le 29 septembre est, si je ne me trompe, l'anniversaire de la naissance du duc de Bordeaux; ce serait là singulièrement choisir son jour. Mais je ne crois guère au fait même de la revue. On ne sait que trop pour quels motifs les revues royales ont été supprimées depuis plusieurs années, et le ministère a assez de soucis pour ne pas y ajouter bénévolement celui que lui donnerait une journée qui rappellerait, quoiqu'on ait, de déplorables souvenirs. S'il y a revue, elle n'aurait lieu, sans doute, que dans la cour du Carrousel, comme cela s'est déjà pratiqué une fois.

—On assure que sur la demande expresse du gouvernement français, l'amirauté anglaise a expédié deux bâtimens de ligne chargés d'aller relever le Warspite et la Vindictive, ces deux navires devant recevoir une autre mission. Cette mesure aurait été réclamée par M. Guizot, et adoptée sans opposition par le cabinet anglais, afin d'empêcher les suites funestes que l'on redoute des lettres infâmes publiées par le Times, et qui ont été écrites à bord de l'un de ces deux navires, après le bombardement de Tanger. On redoute que les officiers français du Suffren, en lisant le Times, se laissent emporter par leur juste indignation, jusqu'à envoyer une provocation à tous les officiers anglais de ces deux bâtimens, en les sommant de faire connaître au monde entier les auteurs de ces lettres.

—On commence à répandre le bruit que M. le prince de Joinville ne commandera pas au printemps prochain l'escadre qui sera envoyée contre le Maroc, si l'on est forcé de recommencer les hostilités. Il paraît que le prince a dépassé ses instructions, ainsi que le bruit en avait été répandu. En conséquence, n'osant par le désavouer, on le rappelle en France et on lui donnera un successeur au printemps prochain. Mais, pour le consoler, on va le nommer au grade de vice-amiral.

—Chez une maîtresse de pension de Paris se trouvent, en ce moment, deux jeunes demoiselles anglaises amenées dans la maison il y a deux ans. En arrivant, leurs parens payèrent six mois de pension; depuis lors on n'a plus entendu parler d'eux, et les jeunes personnes sont restées à la charge de la maîtresse de pension.

Ces demoiselles sont deux demoiselles Pritchard, filles du célèbre Pritchard, de Taïti.

Il paraît que la maîtresse de pension, en apprenant que M. Guizot allait payer une indemnité de 25,000 francs à M. Pritchard père, a mis opposition pour être payée de la pension des demoiselles Pritchard.

—L'amiral Owen, commandant l'escadre anglaise de la Méditerranée, a publié un ordre du jour contre les publications émanées des officiers du Warspite. C'est un blâme indirect, et qui ne désigne pas les officiers de ce vaisseau plutôt que d'autres. Les journaux anglais sont irrités contre la Chronique de Gibraltar qui a supprimé cet ordre du jour.

PARIS, 3 septembre.

Une cérémonie imposante a eu lieu aujourd'hui à l'hôtel des Invalides, où ont été déposés les drapeaux conquis à Mogador par l'escadre aux ordres de S. A. R. Mgr. le prince de Joinville.

M. le colonel Dumas, aide de camp du roi, accompagné de M. le capitaine de corvette Bouet, chargé par S. A. R. d'apporter à Paris ces glorieux trophées, les a remis, en l'absence de M. le maréchal-gouverneur, entre les mains de M. le lieutenant-général baron Petit, commandant de l'hôtel, qui les a reçus en présence des militaires invalides, rangés sous les armes par divisions.

"M. le colonel Dumas, en faisant cette remise, s'est exprimé ainsi :

"Général, je viens, par ordre du roi, vous remettre les drapeaux enlevés à Mogador, par l'escadre aux ordres de S. A. R. Mgr. le prince de Joinville.

"Vive le roi! Vive Mgr. le prince de Joinville! Vivent nos braves marins!"

M. le général Petit a répondu:

"Je reçois avec reconnaissance, et comme un dépôt sacré, ce nouveau témoignage de notre brave marine, digne émule de notre armée de terre, toutes deux héritières de notre vieille gloire!

"Vive le roi! Vive Mgr le prince de Joinville! Vive la marine royale."

Les drapeaux, au nombre de six, ont été ensuite portés par des sous-officiers décorés devant les rangs des invalides, qui les ont accueillis avec le plus vif enthousiasme, au bruit des tambours battant au champ. (*Moniteur.*)

—En attendant qu'on décide la récompense qui sera accordée à M. le maréchal Bugeaud pour la victoire d'Isly, le roi a envoyé une lettre autographe de félicitations, qui doit lui être portée par M. de Cheffontaines, un de ses officiers d'ordonnance.

—On lit dans la Sentinelle de la Marine du 4 septembre :

"*Perte de la frégate à vapeur le* GROENLAND.—Nous apprenons par l'Asmodée, arrivé ce matin, une bien fâcheuse nouvelle, dont les événemens de mer nous fournissent de tems en tems de tristes exemples.

"Le Groënland s'est échoué sur la côte du Maroc, et force a été de l'abandonner et de le livrer aux flammes pour empêcher les Marocains de s'en faire un trophée. Voici d'après des renseignemens certains comment a eu lieu ce déplorable événement :

"Le Groënland avait quitté Mogador le 24, ayant à la remorque le vapeur la Vedette. Le 25, à midi, il était par le travers de Mazagran, à trois heures du matin, la Vedette était à la remorque, elle la lâcha. Alors le Groenland fit toute diligence pour être rendu à Tarifa avant le coucher du soleil et y prendre l'entrée. De là il devait se diriger sur Cadix, où il se proposait de remettre les dépêches du prince qui devaient être expédiées par terre.

"Le 26, avec le jour, le tems parut un peu brumeux, à cinq heures, la brume devint plus intense. Le point mettait le bâtiment à treize lieues de terre. A dix heures, la brume s'épaissit tellement qu'on ne pouvait distinguer l'avant du navire. A cette heure, le point mettait le navire à sept et demie ou huit lieues de terre, et rien ne pouvait faire supposer qu'il y eût de l'erreur, le tems ayant été toujours beau. A dix heures et quelques minutes, le commandant était sur la dunette, et, dans une éclaircie, crut apercevoir quelque chose d'extraordinaire du côté de tribord. Il fit de suite virer sur babord, stopper; mais le navire ne put assez promptement obéir à la barre et porta assez rudement sur la plage, car c'était bien elle qu'on avait aperçue à trois lieues sud de Larache.

"Quand la brume fut dissipée, à onze heures, les Bedouins eurent connaissance de la mise à la côte du Groënland; ils vinrent en grand nombre et commencèrent sur ce malheureux bâtiment une fusillade qui n'a cessé qu'à la nuit. L'équipage fut admirable de dévouement, et au milieu des balles ennemies les ordres du commandant furent exécutés comme si l'on eût été sur une rade amie.

"La mâture fut coupée, les ancres de bossoirs furent jetées à la mer, ainsi que deux canons. Les deux qui restaient furent employés à tirer sur les Bédouins, qui serraient le bâtiment par l'avant et par tribord. La Vedette entendit ces coups, vint s'embosser près du Groënland, et, par un tir bien entendu, elle fit évacuer aux Bedouins la plage où ils incommodaient le plus le bâtiment. Le capitaine, dès qu'il eut vu que la mer avait tellement baissé que, pour le moment, il ne fallait plus penser à renflouer le navire, le fit évacuer aux malades, aux blessés, aux mousses; enfin, les sacs des hommes furent également emportés.

"Le canon fut entendu par le Pluton, qui accourut aussitôt sur le lieu du désastre. Sans calculer le danger auquel il s'exposait, le prince a voulu lui-même juger de ses propres yeux de l'état du Groënland, et, ayant reconnu l'inutilité de toute tentative pour le relever, il ordonna de faire évacuer l'équipage.—Cette opération s'est faite sans confusion, et ce n'est que sur les prières réitérées du capitaine que S. A. R. le prince de Joinville se décida, un des derniers, à quitter le navire.

"Le capitaine, avant de quitter pour toujours son bâtiment, l'a, de ses propres mains, incendié.

"Outre la perte matérielle, on a à déplorer la mort d'un brave marin, qui a reçu une balle à la tête; trois autres personnes ont été plus ou moins grièvement blessées."

—On assure dans tous les cercles du faubourg Saint Germain que le duc de Bordeaux, accompagné du vicomte de Chateaubriand et d'une vingtaine de légitimistes français, doit quitter Venise au mois d'octobre prochain, et qu'il retournera en Angleterre. On va même jusqu'à dire que cette seconde visite du prince dans la Grande-Bretagne aurait été décidée par suite d'une invitation qui lui aurait été faite ouvertement par le duc de Wellington.

Ce fait nous paraît fort improbable, tant que la guerre ne sera pas déclarée entre la France et l'Angleterre. Le cabinet de Saint-James, qui l'année dernière a fait entendre si clairement au prétendant qu'il devait quitter la Grande-Bretagne, n'osera pas le convier ouvertement à venir s'établir à Londres. Mais il ne nous paraît pas douteux qu'une fois la guerre déclarée, la diplomatie anglaise ne se ferait pas le moindre scrupule de se servir du peu d'influence que le nom du duc de Bordeaux peut avoir encore dans quelques parties de la France pour effrayer le gouvernement de juillet 1830. Les légitimistes, de leur côté, qui affectent depuis si longtems de proclamer qu'ils ne veulent pas s'appuyer sur l'étranger, se hâteraient de se jeter dans les bras de l'Angleterre, si celle-ci se faisait la protectrice de l'Angleterre, et celle-ci se faisait la protectrice du duc de Bordeaux en déclarant la guerre à la France.

Il paraît, du reste, hors de doute maintenant que le voyage du duc de Bordeaux à Londres en 1843 avait été conseillé par la diplomatie russe, et que cette manœuvre du prince faisait partie d'un vaste plan conçu par le cabinet de St.-Pétersbourg, auquel se rattachent les voyages de l'empereur Nicolas et du comte de Nesselrode.

### PERTE DU GROENLAND.

Voici sur le sinistre du *Groenland* de nouveaux détails que le Journal des Débats donne pour authentiques :

"Le Groenland était parti de Mogador le 21 août, à midi, donnant la remorque au bateau à vapeur la Vedette, faisant route pour Cadix. Les 21 et 25, il marcha en vue des côtes et fit bonne route. Le 26, à quatre heures du matin, il a [illegible] les amarres de la Vedette par le travers de Rabat, et fit route pour son propre compte. A dix heures du matin, par une brume épaisse, pendant que l'état-major et le commandant étaient à déjeuner, le navire, qui filait neuf nœuds, vint s'échouer à huit milles sud d'El-Araich, entre cette ville et le marabout de Lalla Bou Selham (l'ancienne Mahmora), sur une plage de sable, au pied d'une falaise abrupte et élevée de cinquante mètres au moins au-dessus du niveau de la mer.

"La marée était montante; elle était pleine à midi, et à cette heure le Groenland avait son avant et ses roues hors de l'eau. Deux ancres furent mouillées au large, et l'équipage [illegible] virant au cabestan, fit de vains efforts pour remettre le navire à flot.

"Une demi-heure après l'échouage, une quinzaine d'Arabes parurent sur la falaise et commencèrent la fusillade; de moment en moment, leur nombre grossissait, et bientôt un rassemblement de plus de 2,000 hommes, venus d'El-Araich et des tribus voisines, fit contre nos navires un feu nourri qui rendit les abords du pont presque impraticables.

"Le commandant, M. Besson, le même qui commandait l'Eclaireur lors de la perte de ce navire, fit scier les deux mâts de l'avant et jeter à la mer une partie de l'artillerie. Cinq hommes furent blessés pendant cette opération difficile, par la fusillade de terre, qui, sans la protection des bastingages, eût mis l'équipage entier hors de combat.

"La situation devenait de plus en plus dangereuse. Les mâts, en tombant, s'étaient renversés du côté de la plage et offraient un pont aux assaillans; le beaupré du navire touchait à terre. Tout espoir de sauver le bâtiment était perdu. Il fallait se défendre et vendre chèrement sa vie; car, déjà, les Arabes grimpaient par le beaupré sur l'avant du navire.

"On tira le canon à boulet et à mitraille; nos matelots firent une vive fusillade qui tint un instant les Arabes à distance. Mais l'équipage, épuisé de fatigue, ralentissait son feu; les Arabes, poussant des cris sinistres redoublaient d'ardeur, lorsqu'un navire parut; c'était la Vedette, qui, ayant entendu des coups de canon, s'était approchée de terre et arrivait au moment où les nôtres allaient succomber sous le nombre.

"La Vedette s'embosse aussitôt à une encablure de la plage, et sa mitraille fait un mal considérable à l'ennemi. Protégées par son feu, les embarcations de l'un et de l'autre navire opèrent le transbordement de l'équipage; mais des arabes intrépides sont venus sous le canon même de la Vedette, s'embusquer derrière les rochers, et de là ils entretiennent un feu bien dirigé qui nous blesse sept hommes dans les canots.

"Il importait cependant de garantir le navire naufragé contre l'invasion des Arabes. Le transbordement d'une partie de l'équipage y laissait la défense moins active. Le Groenland avait à bord trois forçats qu'il conduisait au bagne de Rochefort à celui de Toulon. En ce moment suprême, tout secours devait être accepté. Le commandant fait briser les fers de ces trois hommes, et il n'a pas à s'en repentir. La conduite de ces malheureux est admirable; [illegible] le plus meurtrier, à eux seuls ils [illegible] un canon de l'arrière à l'avant du navire, le [illegible] batterie, et, artilleurs improvisés, ils font des [illegible] de bravoure et se réhabilitent sous le baptême du feu.

"Mais toute résistance eût bientôt été vaine; la nuit approchait, quand une ligne de fumée annonce au loin l'arrivée de deux navires: c'est le Pluton, monté par le prince de Joinville, et le Cuvier, qui viennent sur cette scène de désastre.

"L'amiral se rend aussitôt à bord du Groënland, afin de s'assurer par lui-même de sa situation. Elle était désespérée. Le navire était perdu sans ressource.

"Sur les ordres du prince, les embarcations des trois navires, protégées par la nuit, viennent enlever le reste de l'équipage. Le commandant et un matelot restent seuls à bord; une triste mission leur est confiée; ils mettent le feu à une chemise soufrée qui doit incendier le navire.

"Quelques heures après, les flammes avaient envahi ce magnifique bâtiment, dont le sauvetage eût été impossible; et mieux valait le livrer aux flammes que de laisser ses débris, son artillerie, ses armes, ses métaux au pouvoir d'un ennemi qui n'eût pas manqué de les montrer aux Arabes de l'intérieur comme les trophées d'une victoire imaginaire.

"Le Groënland était une frégate de 450 chevaux, neuve; elle en était à son premier voyage; sa perte n'est pas évaluée à moins de 1,800,000 francs; sa machine, seule, avait coûté 800,000 francs.

"Cette catastrophe est inexplicable. Les boussoles du navires n'étaient pas affolées; la force et la direction des courants sur cette côte sont connues de tous les marins, les cartes ne sont pas très-exactes, il est vrai, mais elles ne portent pas une erreur de treize lieues, distance à laquelle le commandant croyait être du rivage. Le conseil de guerre, devant lequel M. Besson sera traduit, éclaircira peut-être ce mystère. Hâtons-nous de dire que, de l'avis de tous les marins, la conduite du commandant après l'échouage ne mérite que des éloges.

"Ce malheureux accident, au milieu des opérations de notre escadre si heureuses jusqu'ici, ne saurait ternir l'éclat de nos succès ou engager la responsabilité de l'amiral. Le Groënland, attaché momentanément comme auxiliaire à l'escadre dont il ne faisait pas partie, naviguait seul et se rendait à Toulon.

"Le lieu du sinistre ne pouvait être plus défavorable. Les Arabes, qui se sont vantés dans les villes de l'intérieur, d'avoir coulé deux de nos vaisseaux à Mogador, et de nous avoir fait 700 prisonniers, ne manqueront pas de tirer parti de ce funeste événement."

—M. Besson, lieutenant de vaisseau, qui commandait le Groënland, va comparaître devant un conseil de guerre.

—Le Commerce publie ce matin une nouvelle grave, qui est loin d'être invraisemblable. Voici ce qu'on lit dans cette feuille :

"Nous avons quelque raison de croire qu'un traité d'alliance a été conclu entre l'Angleterre et la Russie, ayant pour but réel et définitif le partage prochain de la Turquie, et pour but avoué et momentané de donner à la première de ces puissances la disposition souveraine de l'isthme de Suez, pour les communications militaires et politiques avec l'Inde par la mer Rouge, et à la seconde le passage des Dardanelles pour la flotte de la mer Noire.

"Les hommes d'état anglais et russes sont convaincus, nous assure-t-on, qu'il y a urgence à profiter [illegible] actuel pour régler dans leur intérêt commun la question d'Orient. La France ne peut s'y opposer, tandis que ses forces s'accroissent tous les jours, elle pourrait plus tard mettre obstacle aux envahissemens médités. Plus tard, d'ailleurs, elle pourrait se trouver en mesure de conclure avec les Etats de l'Allemagne, ayant un intérêt identique avec le sien, une alliance qui rendrait difficile l'exécution de ces vastes desseins.

"Telle est la nouvelle qui commence à circuler dans les cercles politiques de Londres et de Paris. Si elle se trouve vraie comme tout nous le fait croire, son importance fera oublier et la question de Taïti et même de la guerre avec le Maroc. L'une et l'autre ne deviendraient que des affaires secondaires se rattachant à l'affaire capitale par un lien facile à saisir.

"L'Autriche et la Prusse sont-elles prévenues de ces projets, y ont-elles donné leur consentement, moyennant quelque avantage équivalent? Ou bien les traiteront-on comme la France, en agissant sans les consulter? Serait-il ouvert encore une fois un protocole général qu'on nous invitera à signer? Voilà ce que nous ignorons encore. Ce que nous apercevons clairement, c'est que jamais une affaire d'importance aussi réelle n'aura appelé l'attention de la France; car pour elle les questions qui touchent la Méditerranée sont des questions vitales."

—Il est certain maintenant que malgré les résultats négatifs de l'affaire du Maroc, M. le prince de Joinville a reçu l'ordre de revenir à Toulon, et quoique les feuilles ministérielles cherchent à expliquer ce retour en disant que l'expédition d'automne est finie, il n'en paraît pas moins certain que le prince revient fort peu satisfait des instructions qu'il a reçues à Paris et qui ont constamment paralysé ses opérations. Les navires de haut bord qui faisaient partie de l'escadre, tels que le Suffren, le Jemmapes, le Triton et la Belle-Poule, vont rallier dans leur port d'armement, et ils seront remplacés par trois bricks de guerre qui seront placés, ainsi que le reste des forces navales, sous les ordres de M. le capitaine Hernoux.

Il paraît que malgré la dernière attaque de l'île de Mogador et du steamer le Groenland par les indigènes, le cabinet des Tuileries se fait encore illusion sur les projets et les intentions de l'empereur Abderrhaman. On se berce encore de l'idée que l'émir Abd-el-Kader a été fait prisonnier par les troupes du sultan: ce bruit, qui est répandu sans cesse par les marocains, quoique sans cesse démenti, nous explique une phrase toute énigmatique du Moniteur Parisien d'hier soir, qui après avoir démenti le bruit de la réapparition d'Abd-el-Kader dans le désert, ajoutait: "que, fût-il encore dans le Maroc ou dans le désert, il était très probable qu'il n'était aujourd'hui nullement à craindre."

On prétend que le gouvernement a cette fois-ci quelques fondemens pour espérer que la nouvelle de la capture d'Abd-el-Kader est exacte, attendu qu'elle lui a été envoyée par M. Gluckesberg, lequel l'aurait sue lui-même de M. Bulwer. On sait que ce M. Bulwer, qui avait été envoyé à Cadix par le gouvernement anglais, avec une mission spéciale, s'est rendu trois fois dans le Maroc, afin de traiter avec l'empereur de l'arrangement du différend hispano-marocain. Il a parfaitement réussi dans cette mission, et on assure qu'il a en même temps ouvert les négociations pour le compte de la France, et qu'il a demandé à Abderrhaman un sauf conduit pour M. de Gluksberg qui est chargé de négocier la paix. On prétend que la défaite d'Isly et le bombardement de Mogador et de Tanger ont jeté l'effroi dans la cour marocaine, et qu'Abderrhaman est parfaitement disposé à signer les conditions imposées par la France.

—Les ordres sont donnés pour l'embarquement du roi, au Tréport, le 8 octobre. Le Times était donc bien instruit lorsqu'il annonçait l'arrivée de S. M. à Windsor, pour le 9. Le roi doit rester cinq jours en Angleterre. M. Guizot et probablement M. le maréchal Soult accompagneront S. M.

Le bâtiment à vapeur le Gomer, qui doit transporter le roi, est remis entièrement à neuf. L'amiral La Susse, chargé de tout disposer à Cherbourg pour ce voyage, a fait jeter à l'eau pour plusieurs milliers de francs d'ébénisterie, qu'il n'a pas jugée digne du service auquel on destinait le navire. Le mobilier qui doit garnir le navire royal est arrivé à Cherbourg, par le Colibri.

M. le ministre de la marine a reçu le rapport suivant de Mgr le prince de Joinville :

"Bateau à vapeur le Pluton, Mogador, 21 août 1844.

"Monsieur le ministre,

"Je viens vous rendre compte de la partie purement militaire des opérations dirigées contre les côtes du Maroc, dans le courant du mois d'août, par l'escadre placée sous mon commandement.

"Le 5 août au soir, la résolution ayant été formée d'attaquer Tanger, toutes les dispositions furent prises.

"Le 6, à la pointe du jour, les bateaux à vapeur le Véloce, le Pluton, le Gassendi, le Phare, le Rubis et le Var, vinrent s'amarrer le long du bord du Jemmapes, du Suffren, du Triton, de la Belle-Poule et des bricks le Cassard et l'Argus, afin de les conduire au poste d'embossage qui leur avait été désigné. Le calme qui règne généralement le matin dans la baie de Tanger nécessitait cette disposition.

"Vers huit heures du matin, l'escadre se mit en mouvement.

"J'avais prescrit de venir prendre poste en courant est et ouest, et mouillant deux ancres, dont l'une avait une grande touée dans l'est, eu égard à la mauvaise qualité du fond et à la violence des vents d'est, qui depuis quelque temps régnaient pendant la journée. Le Jemmapes arriva le premier sur la ligne, mais après sa première ancre mouillée, son remorqueur fut impuissant à lui faire éloigner complètement sa chaîne de la ligne, et le Jemmapes réussit cependant à s'embosser à quatre encâblures de la place. Le Suffren, parfaitement conduit par les capitaines Laperre, du Suffren, et Bouet, du Pluton, vint prendre une bonne position.

"L'Argus vint chercher [illegible] station d'hiver à Tanger, en s'embossant juste par son travers; dans une position où il y avait beaucoup à donner et à recevoir. Je ne puis trop faire l'éloge du capitaine, le lieutenant de vaisseau Jean Gérard, des officiers et de tout l'équipage de ce petit navire; leur zèle et leur dévouement ont excité l'admiration de tous.

"Le Cassard se plaça de manière à battre d'écharpe une batterie marquée L sur le plan que je vous envoie et dont les coups prenaient d'enfilade la ligne d'embossage. Quelques coups à mitraille bien dirigés, la firent évacuer dès le commencement du combat. Le défaut de puissance des remorqueurs, joint à l'action des courans, empêchèrent le Triton et la Belle-Poule de prendre immédiatement leur poste. Le Triton vint à la voile, et la Belle-Poule, habilement retirée d'une position critique par le capitaine Maissin, du Gassendi, arriva en ligne vers dix heures, mais le feu de la ville était en ce moment presque éteint, la présence de ces navires devenait inutile, je les envoyai canonner les forts d'Abdul-Selim et d'El-Arbi el Saadi, qui nous envoyaient quelques boulets à toute volée.

"Tous nos mouvemens s'étaient effectués sans que l'ennemi y mît aucune opposition. A huit heures et demie, nous avons commencé le feu; il y a été répondu avec vivacité. Pourtant, au bout d'un quart d'heure, les canonniers arabes avaient déserté leurs batteries, dont les parapets étaient renversés par un tir remarquable de justesse. Deux batteries seulement prolongèrent la défense de la place, une casematée, située à la partie supérieure du fort de la Marine, et celle de la Casbah.

"Le feu du Suffren, dirigé tout entier sur la batterie casematée, finit par la mettre hors de service, tandis que le Jemmapes faisait évacuer la Casbah.

"A dix heures et demie du matin tout était fini.

"Je suis resté avec le Suffren devant la ville jusqu'à cinq heures du soir, afin de bien constater qu'on ne songeait plus à se défendre; puis je me suis retiré.—Vous savez dans quel but j'ai attaqué Tanger. D'après vos ordres, je ne devais pas l'occuper; mon but était atteint, du moment où, par le silence de ses batteries, cette ville se reconnait vaincue.

"Comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, le quartier où se trouvent les maisons des européens a été scrupuleusement respecté.

"Le feu a été mis en plusieurs endroits par les fusées de guerre lancées par le vapeur le Rubis.

"Pendant toute cette journée, chacun a rivalisé de zèle et de sang-froid; je n'ai que des éloges à donner à tous.

"Dès la pointe du jour, les navires avaient été marqués par des bouées; M. le capitaine de corvette Duquesne s'est acquitté de cette mission, qui pouvait être chanceuse, avec son intelligence et son courage ordinaires.

"Nous avons eu 3 morts et 7 blessés. Les navires ont eu quelques avaries peu graves. Le Suffren, le plus maltraité, n'a guère reçu que 50 boulets.

"On porte à 150 tués et 300 blessés les pertes de l'ennemi.

"L'affaire finie, les bateaux à vapeur sont venus prendre les navires à voiles à la remorque et les ont remorqués à leur mouillage.

"La journée du 6 s'est passée à mettre les navires en état de prendre la mer.

"Le 8, j'ai été rejoint par le bateau à vapeur le Groënland, dont j'ai requis les services pour aller chercher à Cadix des approvisionnemens en eau, vivres et charbon pour l'escadre.

"Le 11, l'escadre était réunie devant Mogador.

"Ici, nous attendaient des difficultés de plus d'une nature. Pendant quatre jours, la violence des vents et la grosseur de la mer nous ont empêchés de communiquer entre nous. Mouillés sur des fonds de roches, nos ancres et nos chaînes se brisaient, et leur perte nous enlevait des ressources indispensables pour atteindre notre but. Tel navire n'avait qu'une chaîne et une ancre, et encore celle-ci privée d'une de ses pattes.

"Nous ne pouvions d'ailleurs songer à nous maintenir devant Mogador à la voile; la violence des courans et de la brise nous eût entraînés sous le vent, et nous aurions probablement perdu l'occasion d'agir.—De plus, en faisant appareiller les vapeurs avec nous, ils auraient épuisé leur combustible; en les laissant seuls, ils étaient exposés à manquer de vivres et d'eau. Il fallait donc rester au mouillage.

"Enfin, le 15, le vent s'apaisa; il ne resta plus de la tourmente des jours précédents qu'une grosse houle de nord-nord-ouest.

"Sachant combien les beaux jours sont rares dans cette saison et dans ces parages, je pris immédiatement toutes mes dispositions. Mais un nouvel accident vint encore entraver nos projets. Le vent tomba complètement. Nos navires, tourmentés par la houle, étaient ingouvernables, et je ne pouvais songer à employer les vapeurs pour conduire les vaisseaux à leur poste.

"Les préparatifs hostiles qui se faisaient à terre prouvaient qu'on ne nous laisserait pas approcher aussi facilement qu'à Tanger.

"Un seul boulet pouvait déranger les machines d'un bateau à vapeur, le forcer à s'arrêter dans une position critique d'où nous n'aurions pu le retirer et où il n'aurait pu se défendre. Les bateaux à vapeur étaient, d'ailleurs, une ressource à ménager précieusement pour retirer les vaisseaux d'un embossage sur des fonds de roches avec la houle et les courans portant en côte, et avec la certitude que, dès que le vent commencerait à s'élever, il soufflerait du large.

Enfin, dans l'après-midi du 15, une faible brise de nord nord-ouest s'étant faite, nous en avons profité: l'escadre a mis à la voile.

"J'avais communiqué à tous les capitaines un plan d'attaque et indiqué à chacun son poste. [illegible] signal d'exécution [illegible] occurrire qui tâche de se faire historien fidèle, et de raconter avec une vive admiration et une profonde reconnaissance avec quel zèle, quel dévouement, quelle intelligence de la part de tous, les ordres donnés ont été exécutés.

"Les sondes de la ligne d'embossage avaient été exécutées en plein jour par le capitaine Maissin, du Gassendi, et le lieutenant de vaisseau Touchard, mon chef d'état major.

"Les trois vaisseaux sont d'abord venus au mouillage. Le Triton, capitaine Bellanger, en tête, conduisant l'escadre, et s'avançant sous le feu de toutes les batteries ennemies, laissant tomber son ancre à 700 mètres de la place, sans riposter à ses coups. Venaient ensuite le Suffren et le Jemmapes.

"Le Jemmapes et le Triton se sont placés en face des batteries de l'ouest de la ville, ce dernier prenant à revers les batteries de la marine. Le Suffren est venu prendre poste dans la passe du nord, battant d'écharpe les deux batteries de la marine et de front le fort rond situé sur un îlot, à l'entrée de la passe, tandis qu'avec ses pièces de retraite il répondait à une batterie de l'île, dont le feu d'enfilade l'incommodait.

"Cet embossage délicat, sous le feu de l'ennemi, sans que personne de nous ait daigné y répondre, fait honneur aux capitaines qui l'ont exécuté.

"Une fois placés, nous avons ouvert notre feu. Les batteries de la marine ont été vite abandonnées, mais celle de l'ouest, présentant une quarantaine de pièces bien abritées derrière des épaulements en pierre molle de plus de deux mètres d'épaisseur, a tenu fort longtemps. Le vaisseau le Jemmapes, capitaine Montagniès, qui était le point de mire de tous ses coups, a fini par en avoir raison, non sans une perte sérieuse causée par des obus bien dirigés. Vingt hommes tués ou blessés à bord de ce vaisseau, parmi lesquels un jeune élève de grande espérance, M. Noël, mortellement atteint d'un éclat d'obus, des avaries graves dans la mâture, de nombreux boulets dans la coque, attestent la résistance énergique des canonniers ennemis.

"Une fois le feu des vaisseaux bien ouvert, ordre a été donné à la frégate la Belle-Poule, et aux bricks le Cassard, le Volage et l'Argus, d'entrer dans le port.

"La frégate devait combattre les batteries de la marine, et les bricks celles de l'île.

"La Belle-Poule et les bricks sont venus passer à poupe du Suffren. Le commandant Hernoux a conduit sa frégate au fond d'un cul-de-sac, où elle avait à peine son évitage, tirant d'un bord sur les batteries de la ville, et de l'autre sur celles de l'île. De grosses carabines placées dans les hunes, fusillaient à six cents mètres les canonniers de l'île.

"L'effet de cette manœuvre hardie a été tel, que les batteries de la marine ont été immédiatement désertées.

"Les bricks sont allés se mouiller en ligne devant les trois batteries qui protègent le débarcadère de l'île, et ont aussitôt engagé avec elles une lutte animée.

"Enfin, voyant le feu se ralentir, j'ai fait entrer dans le port trois bateaux à vapeur: le Gassendi, le Pluton et le Phare. Ils portaient 500 hommes de débarquement conduits par le capitaine de corvette Duquesne et le lieutenant-colonel Chauchard.

"Ces bateaux à vapeur ont pris poste dans les créneaux de la ligne des bricks, joignant leur feu à celui des navires, pendant que la flottille de débarquement se formait. A cinq heures et demie, cette flottille s'est avancée sous une vive fusillade. On a sauté à terre avec enthousiasme, les hommes blessés dans les canots s'élançant des premiers, et, gravissant à la première batterie. C'est là qu'on s'est rallié. Le second maître Toche, du Phare, y est entré le premier et a arboré le pavillon français.

"De cette batterie, deux détachements conduits l'un par le lieutenant-colonel Chauchard, l'autre par le capitaine du génie Coffinières, sont partis pour faire le tour de l'île et débusquer 3 à 400 Marocains des postes qu'ils occupaient dans les maisons et les batteries.

"On les a poussés ainsi jusqu'à une mosquée où un grand nombre d'entre eux étaient réfugiés. La porte enfoncée à coups de canon, [illegible] avant. La résistance a été vive; un officier d'artillerie, M. Potier, jeune homme plein de mérite, a été tué, plusieurs officiers ont été blessés: le capitaine de corvette Duquesne, le lieutenant de vaisseau Coupvent-des-Bois, le lieutenant Des Pallières.

"On était engagé sous des voûtes obscures, au milieu d'une fumée épaisse qui empêchait de rien voir. Cependant, les hommes de l'Argus et du Pluton persistaient à vouloir y pénétrer. Je jugeai que nous perdrions là beaucoup de monde inutilement, je les fis retirer. On cerna la mosquée, et, la nuit étant survenue, on fit bivouaquer les troupes.

"Le lendemain, au jour, 140 hommes se rendirent. Nous avons ramassé sur l'île près de 200 cadavres.

"L'île prise, et le feu de la ville complètement éteint, je donnai l'ordre à l'Asmodée de venir retirer les vaisseaux de la côte, ce qui se fit pendant la nuit.

"Le temps était beau; je gardai la Belle-Poule dans la passe. Elle continua pendant toute la nuit à tirer du canon sur les batteries de la marine, pour les empêcher d'être réoccupées.

"Le 16, les bateaux à vapeur l'Asmodée, le Pluton, le Gassendi et les bricks le Cassard et le Pandour, vinrent s'embosser de chaque côté de la langue de sable sur laquelle s'élèvent les forts de la marine, dont je voulais me rendre maître; leur feu croisé coupait les communications de la ville avec ces forts.

"Sous cette protection, le commandant Hernoux et le capitaine Ed. Bouet conduisirent une colonne de 600 hommes de débarquement. Mais tout avait été déserté à notre approche, et la descente s'opéra sans résistance. Il ne restait plus qu'à achever l'œuvre de destruction que le canon avait commencée la veille.

"Toutes les pièces enclouées, jetées à bas des remparts, les embrasures démolies, les magasins à poudre noyés, [illegible] tel a été le résultat de la journée.

"J'ai laissé intacts les vastes magasins de la douane, pleins de marchandises de toutes espèces, il aurait fallu les brûler, et je craignais que le feu ne gagnât les mines et les bombes réparties dans les casemates des forts.

"Après cette opération, j'ai renvoyé les troupes et les équipages. Nous étions maîtres de l'île, du port, et les batteries de la ville n'étaient plus armées; j'ai considéré notre opération comme terminée.

"Après notre départ, la ville, restée sans défense a été prise par les Kabyles de l'intérieur, qui y ont mis le feu. Depuis quatre jours, le sac de cette malheureuse ville est complet; les habitans ont fui dans toutes les directions.

"Dans quelques jours, il ne restera plus de la belle Souerah, que Muley-Abderhaman appelait sa ville chérie, que les murailles criblées de boulets et noircies par le feu.

"La leçon est dure.

"Je ne vous citerai personne, monsieur le ministre; pour vous indiquer ceux qui ont fait leur devoir avec courage et dévouement, il me faudrait nommer tout le monde. J'appellerai seulement votre attention sur les familles des hommes qui sont morts, sur le sort futur des blessés et aussi sur le bien-être à donner à tous ceux qui, au seul nom de la France, ont accepté avec abnégation le rude devoir de faire garnison sur l'îlot de Mogador.

"Recevez, monsieur le ministre, l'assurance de mon respect,

"*Signé* FR. D'ORLEANS."

"P.-S.—Le 23 août, notre établissement sur l'île était terminé; j'ai renvoyé à Cadix une partie de l'escadre.

"Dans la journée, un coup de canon fut tiré d'une des tours de la ville donnant sur la campagne, et le boulet étant venu tomber au milieu de nous dans le port, nous avons fouillé avec des obus les maisons qui avoisinent cette tour; puis j'ai envoyé M. le lieutenant de vaisseau Touchard, mon chef d'état-major, avec 160 hommes, planter des échelles au pied de la tour.

"On y est monté sans aucune opposition, et on a encloué les derniers canons qui pouvaient battre sur nous. Du haut de la tour on plongeait dans la ville, qui semblait déserte et horriblement dévastée.

"Cette opération, qui n'était qu'une absolue nécessité, a eu l'avantage de montrer à la garnison de l'île qu'avec ses seules forces et les ressources de la station locale on tient la ville complètement à merci."

### ESPAGNE.

Rien de nouveau.—Il paraît que les différends qui existaient avec l'empire de Maroc ont été réglés à l'amiable par l'entremise de M. H. Bulwer.—L'Espagne a fait les concessions suivantes: 1o. Punition sévère de l'Arabe qui a fait assassiner l'agent consulaire. 2o. Indemnité pour toutes les pertes et prises au préjudice de l'Espagne; 3o. Cession de deux lieues de territoire derrière les lignes de Ceuta; 4o. Le pavillon espagnol sera salué par le canon de Maroc.

Les élections se font et tournent en général en faveur du gouvernement; les progressistes se tenant dans leurs tentes.

On annonce la mort du duc d'Ossuna.

PRUSSE.—DU RHIN, 10 septembre.—Le traité conclu entre le zollverein et la Belgique est accueilli avec faveur dans les deux pays. On est charmé en Allemagne de voir que le principe des droits différentiels ait été sanctionné. Le zollverein vient de poser son principe politique, car il ne s'agit pas seulement d'avantages commerciaux et industriels; on voit maintenant que la Belgique ne marche pas à la suite de la France. Une partie de la presse belge se montre, il est vrai, mécontente de ce que l'Allemagne a acquis une certaine influence dans la Belgique.

La France a laissé échapper l'occasion favorable, et s'est plutôt déterminée par la considération des intérêts privés que par celle des intérêts généraux. (*Gazette de Cologne.*)

EGYPTE.—ALEXANDRIE, 16 août.—Le lendemain de son arrivée ici, le vice-roi a reçu les commerçans notables et les consuls européens. Il n'a parlé dans cette audience que d'affaires de commerce, et a demandé au consul de France des nouvelles du Maroc. Sa santé paraît très affaiblie. Il a pleuré quand Saïd-Pacha lui a remis la note des consuls. Ibrahim est resté au Caire: il a reçu l'ordre de visiter les Tchiflicks: il est parti le 4. Les grands dignitaires s'éloignent insensiblement du pacha. Saïd-Pacha veut se rendre dans les Tchiflicks; Abbas-Pacha partira pour les eaux. Mehemet a envoyé, dit-on, 50,000 Tartares à Constantinople. (*Gazette d'Augsbourg*, 6 septembre.)

### HAVANE.

Les journaux reçus par le brick *Hope Howes* et qui vont jusqu'au 26 septembre, ne contiennent rien de nouveau pour nous.

## COMMERCIAL.

### MARCHE DU HAVRE

COTONS.—Ventes du Vendredi [illegible] septembre, 1844.

| | | |
|---|---|---|
| 24 balles report du matin | | [illegible] |
| 14 | New Orleans | [illegible] |
| 41 | dito | [illegible] |
| 65 | dito | [illegible] |
| 82 | dito | [illegible] |
| 5 | Mobile | [illegible] |
| 20 | Georgie | [illegible] |
| 130 | dito | [illegible] |
| 101 | dito | [illegible] |

468 balles

Ventes du samedi 14 septembre, au matin.

| | | |
|---|---|---|
| 22 balles | New Orleans | [illegible] |
| 11 | dito | [illegible] |
| 39 | dito | [illegible] |
| 64 | Mobile | [illegible] |
| 25 | dito | [illegible] |
| 46 | dito | [illegible] |
| 30 | Georgie | [illegible] |
| 50 | dito | [illegible] |
| 43 | dito | [illegible] |
| 96 balles | Haiti | [illegible] |

417 balles.

**BULLETIN** du 14 Septembre

Nous ne pouvons constater encore aujourd'hui qu'un marché fort calme pour les cotons. Les ventes d'hier ont été de 468 balles.—Ce matin, à neuf heures, on cite 417 balles vendues. Les cours sont toujours faibles, et il est très facile aux acheteurs de remplir leurs ordres à la cote rectifiée hier par les courtiers.

HAVRE, 15 septembre

COTON.—Notre marché a été sans animation durant cette semaine, et le désir de vendre a plutôt augmenté que diminué; le cours des affaires, est généralement parlant, peu régulier. Les impressions défavorables produites par les derniers avis des Etats-Unis ne sont pas encore dissipées, et comme ceux d'Angleterre ne sont pas encourageants, il s'en suit que les acheteurs continuent à opérer avec beaucoup de circonspection. Il faut ajouter que les détenteurs se montrent anxieux de réaliser. Les demandes ont été conséquemment sans animation, et les transactions journalières de peu d'importance. Les cotons américains ont pleinement fléchi de 1 à 2f et malgré cette baisse, il n'y a pas eu de désir d'acheter audessus des besoins les plus urgents.

Les ventes de la semaine ont été de 5784 balles y compris 3196 Nouvelle Orléans de 51 à 76; 1061 Mobile, 51 à 74f 50, et 1673 Upland, 51 à 73f 50. Les arrivages durant ce temps, ont été de 47[illegible] balles.

STOCK, Septembre 14.

| | 1844. | 1843 | 1842. |
|---|---|---|---|
| Américain | [illegible] | 110,000 | [illegible] |
| Autres sortes | [illegible] | 9,000 | 6,500 |
| | 167,500 | 119,000 | 96,000 |

*Cours de la place.*

| | Bas à ordin. | Bon ordin à petit courant | Courant à belle march. |
|---|---|---|---|
| Nlle. Orléans, | 64 @ 77 | 77 @ [illegible] | [illegible] @ 90 |
| Mobile, | 64 @ 76 | 76 @ [illegible] | — |
| Upland et Floride, | 58 @ 64 | 73 @ [illegible] | — |
| Virginie, | 64 @ [illegible] | [illegible] | — |
| Alabama et Tenn, | 58 @ 66 | 73 @ | — |
| Sea Island, | 180 @ 200 | 250 @ 300 | 350 @ — |

HAVRE, 16 septembre.

Notre marché s'est ouvert ce matin dans un état de langueur, et quelques centaines de balles seulement ont changé de mains. Les prix déclinent, et l'on s'attend à une nouvelle baisse de 1 à 2f. On attend à chaque instant les avis par l'Acadia.

Il ne s'est rien fait aujourd'hui dans les articles d'importations des Etats Unis. Le temps continue à être chaud, et les récoltes promettent d'être abondantes.

DERNIERES DATES.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Boston | oct | 4 | Londres | sept | 18 |
| New-York | oct | 4 | Liverpool | sept. | 19 |
| Philadelphie | oct | 5 | Paris | sept. | 16 |
| Baltimore | oct | 6 | Havre | sept. | 16 |
| Washington | oct | 5 | Bordeaux | sept. | 10 |
| Charleston | oct | 8 | Vera-Cruz | sept | 10 |
| Havane | sept | 28 | Mexico | sept | 4 |
| Galveston | sept | 30 | Tampico | juil. | [illegible] |

## LISTE MARITIME.

*PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.*

EXPEDIES

Nav Olive & Eliza, Flanders, Boston
Nav Windsor Castle, Patterson, Havre — Harrod, Darling & Co.
Barque Kirby, Janerin, Liverpool — Jenkins & Tigier
Barque Nancy, Stevens, Havane, — Geo Green & Bro
Goel Water Witch, Dupare, Vera Cruz, — J Alexander
Goel Laviana, Eden, Kingston, — A Capdevielle
Goel Commerce, Jackson, Kingston, — J W Simonton & Co; Toby & Bogert

ARRIVES

Bateau de remorque Porpoise, McMullen, des Passes
Brick Rover, Jacques, Galveston,
Brick Hope Howes, Shaw, Havane.
Goel des E. U. T F Hunt, Hussey, Tampa Bay
Steamer Paul Jones, Walworth, de Rodney
Steamer Fashion, Fullerton, de Mobile.
Steamer Creole, Hearn, de Mobile.
Steamer Monmouth, Hoffman, Madisonville.
Steamer J. Dupre, Grace, Madisonville
Steamer Independance, Littleton, St. Louis
" Patriot, Rudd, de l'embouchure de l'Ohio
" Rodolph, Vandergriff, Yazoo City
" Sultana, Pease, Miliken's Bend
" Belle of Mississipi, Lawrence, Paducah
" Helen, Ure, Baton Rouge
" West Wind, Phillips, St. Louis
" Brilliant, Hart, Bayou Sara

MEMORANDA.

Arrivés de la Nouvelle Orléans à Gênes 21 août, l'Americain, le 26, à Trieste, le Plato et le Mailliara, à Bordeaux, 28 août, l'Edwin, 6 sept. le St. Andrew, 11 le Charles Williams, 14 le Harriet, à Bilbao, 31 août, la Wm Badger, au Havre, 9 sept le Rubicon, 11, la Creole, à Anvers, 7, le Colchis, 14 sept est reparti pour la Nouvelle Orléans et a passé devant Deal le 18.

Partis du Havre pour la Nouvelle Orléans, 13 sept le Taglioni, Rogers, 11, James Perkins, Ingersoll,—Damascus, Turner, J. Francis Depau, Sagory, 3, des Lion Rubens, La Vache, Boury, devait partir le 15, le Devonshire, Thompson, le 24, Athens, Chase, le 26, l'Aulerie, Hermann, le 30, Rubicon, Thompson, le 1er octobre, Henry Shelton, Long, après l'Athens, Nashville, Pemberton le 20 sept.

☞ Dans notre partie anglaise, on trouvera les noms les navires arrivés ou partis des autres ports d'Europe ou du Nord.


ASSURANCES MUTUELLES

Compagnie d'Assurance de l'Ouest, pour la Marine et le Feu

(Sous un amendement à leur charte)

CETTE compagnie assure contre les risques de la MER, des RIVIERES, et du FEU, sous le système mutuel. D'après ce mode d'assurance, les personnes qui s'engagent envers cette compagnie ont droit à une part des profits, sans encourir aucune responsabilité, etc. d'après sa charte.

14 oct — I. MATTHEWS, Président.

PEET & MORTON.
No. 17, rue de Chartres

ONT reçu par les derniers arrivages, un supplément frais de Toile à draps, de 8, 10 et 12/4, Serviettes françaises, en 8, damassé en 8, de 6, 7, 8 et 10/4, nappes [illegible], toile à drap de Russie, toile d'Irlande et linons d'Irlande, mouchoirs de batiste, &c. qu'ils vendront au plus bas prix au comptant. 14 oct

MARCHANDISES SECHES.

Au Magasin de PEET & MORTON, No 17 Chartres.

LES trafiquants de marchandises sèches, les marchands-commissionnaires planteurs, etc., sont priés de venir examiner le vaste assortiment de marchandises étrangères et du pays, qui se trouve au magasin des soussignés. les prix en sont excessivement bas 14 oct

RECEMMENT reçu par la barque Genessee et le navire John Minturn :

Flanelle blanche et rouge, flanelle Canton grise, blanche et bleue; mérinos noir, gris et en couleur, alpacas noires; bombasets noir et vert, serge croisée, velours-coton noir, etc. etc., qu'ils offrent à vendre à bas prix pour du comptant. — PEET & MORTON, 17, Chartres. 14 oct

INDIENNES d'automne.—Les soussignés reçoivent en ce moment plusieurs caisses d'indiennes d'automne d'un goût tout-à-fait nouveau, ainsi que des indiennes noires, blanches et à meubles: le tout au plus bas prix au comptant. — PEET & MORTON, 17, Chartres. 14 oct

SUCRE—61 caisses sucre jaune en débarquement du brick Hope Howes, de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 36, Vieille Levée. 14 oct

CAFE de la Havane—En magasin, à vendre par E. TROISGROS, 36, Vieille Levée. 14 oct

SUCRE DE LA HAVANE—312 caisses sucre blanc, jaune et brun, en débarquement et en magasin, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier. 14 oct

CAFE de la HAVANE—En vert, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier. 14 oct

POIVRE—100 sacs poivre lourd de Sumatra, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier. 14 oct

CAFE Java—58 sacs excellent café vieux gouvernement, en débarquement et à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier. 14 oct

CASSE—Très fraîche, en caisses et en nattes, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier. 14 oct

AMANDES—100 caisses amandes sans coques, douces et amères, venant d'arriver et à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier. 14 oct

CHAPEAUX de laine—30 caisses chapeaux blancs et noirs pour habitations.—Aussi, chapeaux de chasse, et une variété d'autres genres, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasine. 14 oct

CIGARES—Toute espèce de Cigares, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 14 oct

CIGARES de la Havane—102 milliers Regalias, en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 14 oct

SUCRE brun et jaune de la Havane, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 14 oct

CHOCOLAT—30 caisses de la Havane, en débarquement du navire Hope Howes à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 14 oct

SUCRE de la Havane, blanc et terré, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 14 oct

HUILE D'OLIVE—de Marseille de James Plagniol, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 14 oct

CERISES à l'eau de vie—Un lot très belles pour cidre, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 14 oct

FRUITS au Vinaigre—100 caisses assortis, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 14 oct

HOTEL ST LOUIS.
NOUVELLE ORLEANS.

MADAME HAWLEY informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'elle a repris à bail le HOTEL ST-LOUIS, et que le mercredi 16 octobre l'établissement sera ouvert pour la réception de pensionnaires. Pendant l'été cet établissement a été réparé et élégamment peint; ce qui joint à l'augmentation des meubles et aux arrangements intérieurs de l'hôtel, rend cet établissement un des plus confortables et des plus magnifiques de l'Union. Aucunes peines ni dépenses n'ont été épargnées pour mettre cet hôtel à même de mériter la continuation des faveurs qui lui ont été accordées la saison dernière. 8 oct—6m

ARGENTERIE
ET BIJOUTERIE.

LOUIS MUH vient de recevoir en consignation, par le barque du Havre et Oconee &c. de New-York, un joli assortiment de cuillières et fourchettes en argent, cuillères à café, des coupes, dito ragoût, et des cuillières en argent doré pour donner à manger aux enfans, tabatières en or, en argent, en écaille, en argent doré et en acier fin, médailles d'or et d'argent, colliers et bracelets en jais et or, etc., &c., à vendre à des prix modérés au No 81, rue de Chartres. 30 sept—12

ON a besoin de DIX NEGRES pour travailler à une roulaison. S'adresser de suite à HENRY TATE, 22, rue Conti. 5 oct

CHANGEMENT DE DOMICILE. T. E. BENOIT annonce à ses amis et au public qu'il a transporté son MAGASIN DE MUSIQUE au no. 78, rue de Chartres, entre Conti et Bienville. Par les prochains arrivages d'Europe il recevra une grande quantité de musique nouvelle, cordes, instruments, etc. 30 sept.

DIEGARIAS.

TRAGEDIE de M. Victor Séjour, en vente chez Ven. HEBERT, 140, rue de Chartres. Prix: 50 cents. 14 oct

LES TROIS MOUSQUETAIRES.

LES quatre premières livraisons des TROIS MOUSQUETAIRES sont en vente chez VON HEBERT, 140, rue de Chartres. Prix . . . . . 30 cents la livraison. 14 oct

BOIS DE CONSTRUCTION

[illegible] ET PLANCHES [illegible] — [illegible] Conti et Vieux Levée

Est décédé hier, à 11 1/2 heures du soir, M. JACQUES TURPIN, (vétéran de 1814-15) âgé de 70 ans. Ses amis et connaissances et ceux de sa famille, sont priés d'assister sans autre invitation de leur part, à son enterrement qui aura lieu cet après-midi à 4 heures. Son convoi partira de chez lui, rue de l'Esplanade, près Condé.

POUR LES ATTAKAPAS—Le steamer LEVI WELCH, capitaine H. Pritchard, est maintenant au bas de la rue Conti, prêt à recevoir du fret et partira lundi 14 courant, à midi. Pour fret ou passage pour St. Martinville, Nouvelle Ibérie, débarcadère de Prevost, Franklin, Centreville, Berwick Bay, Bayou Bœuf, Bayou Black et tous les ports intermédiaires. Pour plus amples informations, s'adresser à bord, ou à JOHN HALL, No. 1, Front Levée. 14 oct

POUR MILLIKEN'S BEND, VICKSBURG, GRAND GULF, RODNEY et NATCHEZ.—Le beau bateau à vapeur paquebot SULTANA, capt. Pease, partira positivement lundi 14 courant, à 5 heures de l'après midi. Pour fret ou passage s'adresser à bord au bas de la rue du Canal ou à L. V HUBBARD & Co., 98 Tchoupitoulas. 14 oct

PAQUEBOT POUR BATON ROUGE. Le beau steamer MISSOURI MAIL, capitaine Littleton, reprendra ses voyages réguliers comme paquebot, jeudi, 17 courant et fera deux voyages par semaine.—Partira de la Nouvelle Orléans tous les lundis et jeudis à 10 heures du matin et de Baton Rouge tous les mardis et vendredis à midi. Le capitaine Littleton étant domicilié en ville, donnera toute son attention à mériter la confiance des planteurs et des négocians. Pour plus amples informations s'adresser à J. A. BRAUD & LANDRY, 14 Bienville. 11 oct—9

AVIS.—Le bateau à vapeur REPUBLIC, prendra la place du MOBILE, pendant un mois, tandis que ce dernier sera en réparation. Le REPUBLIC partira samedi matin, à 10 heures et durant la baisse des eaux il rendra ses voyages jusqu'à Plaquemines. 11 oct—18

POUR NEW YORK—(Premier paquebot à partir.) LA barque paquebot bon voilier, STRAFFORD, capt Hammond, est en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emmenagemens, s'adresser à bord, en face de l'Hôtel de la Monnaie, ou à FOSDICK & BROTHER, 74 Camp. 14 oct

POUR LE HAVRE.—Partant sous peu de jours—Le navire SOUTH CAROLINA, capitaine Charles Owen, ayant toute sa cargaison engagée, partira comme ci dessus. Pour passage, ayant de beaux emmenagemens, s'adresser à bord ou à L. H GALE, 93 Commune. 14 oct

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier et de première classe, CONSTANTINE, capt. Pousland, partira sous peu, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord. Pour fret de 600 balles coton ou passage, ses accommodations étant supérieures, s'adresser à LEVI H GALE, 93 Commune. 14 oct

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le navire fin voilier MARENGO, partira sous le plus bref délai pour le port ci-dessus. S'adresser à F. FERMET, 47 Toulouse. 14 oct

POUR MARSEILLES—(Partant le 15 octobre)—Le navire fin voilier, HENRY, capitaine Noyes, partira le jour susdit. Pour passage, ayant de beaux emmenagemens, s'adresser au capitaine à bord ou à L. H GALE, 93, Commune

POUR LE HAVRE—Le navire neuf et de première classe, LEVI H. GALE, capt. Thompson, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune. 5 oct

☞ La barque GENESSEE, capitaine Grey, de New York, est maintenant en déchargement en face l'Hôtel des Monnaies. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée. HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp. 10 oct

☞ Le navire paquebot JOHN MINTURN, capitaine D. Stark, de New York, est actuellement en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée. J. W. STANTON & Co, Encoignure Magasin et Lafayette. 9 oct

AVIS.—Le bureau de la compagnie du chemin à coulisses de la Nouvelle-Orléans et Carrollton est transporté à l'encoignure des rues Carondelet et Canal. ADOLPHE LATEL, secrétaire. 12 oct

COURS D'ESPAGNOL.

MONSIEUR T. COCCO, ex-directeur du collège S. Thomas à la Havane, a l'honneur d'informer le public qu'il ouvrira un cours de langue espagnole à dater du 10 courant de 7 heures à 9 heures du soir. Les personnes qui désireraient suivre ce cours, voudront bien s'adresser avant l'époque fixée pour son ouverture, chez Mr M. de la Calleja, rue Toulouse, encoignure Royale. 9 oct—6

AVIS.

LES créanciers de la succession de feu Terance Voisin sont priés de présenter leur compte au soussigné. D. B. MACARTY, 266 Bourbon. 7 oct

☞ WM. MURE a transporté son domicile de la rue du Camp, No. 39, au No. 23, rue Royale. 1 oct

☞ Les Bureaux du Consulat d'Angleterre, ont été transportés de la rue du Camp, No. 39, au No. 23, rue Royale. 1 oct

ON demande des bons nègres pour travailler à une roulaison sur une habitation dans la paroisse Saint Charles. S'adresser à R. BRUGIER & Co. 14 oct—6

PORC—500 barils pur porc, à vendre par J. TARDOS, 7 Conti. 12 oct

CORDE et ficelle d'emballage—300 rouleaux corde d'emballage, 2000 lbs ficelle à vendre par J. TARDOS, 7, Conti. 2 oct

SAVON Winchester—100 caisses No 1, à vendre par le soussigné. J. TARDOS, 7, Conti. 2 oct

PORC—575 barils porc prime, à vendre par le soussigné à l'inspection de Boston. J. TARDOS, 7, Conti. 2 oct

GENIEVRE DE HOLLANDE—60 pipes vieux genièvre de première qualité, étiquette en magasin, à vendre par DANAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 15 St. Louis. 10 oct

M. EDWARD BERMER est prié d'être présenter au comptoir des soussignés, No 82 rue Bienville, et y recevoir deux paquets qui lui sont adressés de New York. B. HAIDT & Co. 11 oct

COUVERTURES françaises de trois points à vendre par B. HAIDT & Co. 14 oct

MARCHANDISES DU PAYS—COTON—Lowell Osnaburg, Sheeting, Wanham et Lennox, pour filage et chemises, York denims, cotonnade Lowell, Linseys et Mexicaine.

LAINAGE—Lowell Linsey, Jean à la mode et rayé, Lainage pour habillements de nègres. A vendre par HARROD, DARLING & Co, 45 Commune. 12 oct

HUILE de baleine, &c.—400 gallons huile d'hiver blanchie, 5000 gallons idem naturelle, 50 caisses blanc de baleine des meilleures marques, 20 caisses idem patentées, de Tudi, 15 barils esprit de thérébentine, 10 barils huile de lanneur, 10 barils goudron, 30 tonnes de barils blanc de plomb pur, Nos. 1 et 2 en magasin et à vendre par FIELD & Co. 32, Vieille Levée. 14 oct

QUININE, Garance &c.—200 onces sulphate de quinine française, 10 barils garance Hollandaise, 10 caisses indigo de Carracas, 10 balles salse-pareille, 100 barriques de l'espèce raffinée, de Baltimore, 100 du saumon de Boston à vendre par FIELD & Co. 32, Vieille Levée. 14 oct

POIVRE noire—50 balles en débarquement du navire Severn et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magazine. 12 oct

LIQUEURS du pays.—Eau de vie, rhum et genièvre, alcohol, &c., à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magazine. 14 oct

AU BON MARCHE.

LES soussignés informent respectueusement les dames et le public en général, qu'ils viennent de faire une grande réduction dans les prix des marchandises suivantes, savoir: mousseline laine à 26 et 30 cents l'aune, barèges à 50 et 60 cents l'aune, étoffes mousseline à 35 cents l'aune, châles mousseline et thibet depuis $2 50 jusqu'à $5, châles cachemire depuis $5 jusqu'à $20; et ils profitent de cette occasion pour informer les dames, qu'ils viennent de recevoir un assortiment de marchandises qui consistent principalement en indiennes françaises et américaines, organdis, satinett, cotonnade française et américaine, mérinos anglais, chaussettes en coton et en laine, bas coton blanc, bleu et noir, gilets de coton et de laine, bas de laine, coton écru et blanc 3/4 5/4 6/4 et beaucoup d'autres articles qu'ils vendront aux prix les plus modérés. C. & R. DUCATEL, Encoignure Canal & Chartres. 11 oct—3

WIOTTE & SALLE ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont transporté leur magasin du No 6 rue de Chartres, au No 26 de même rue où ils offrent à vendre un grand assortiment de MARCHANDISES DE TOUS GENRES. 11 oct—15

AUX DAMES.

C. M. SIMPSON, No. 60, rue de Chartres, vient de recevoir et a ouvert un bel assortiment de Nouveautés, consistant en: 2 caisses mousselines françaises, nouveau genre; 6 do indiennes 3/4, 4 do indiennes 3/4 de 10 à 12 1/2 cents la yard; 2 caisses mousseline laine nouveau genre, très riche; 2 do à 21 cents la yard, 1 do toile de Manille, et un assortiment de marchandises sèches, à vendre à bas prix. 10 oct

AVIS AUX VOYAGEURS SUR LE RAIL ROAD PONTCHARTRAIN.

LES personnes qui voyagent sur ce chemin sont prévenues qu'elles auront à l'avenir à déposer leurs malles, sacs de voyage, paquets, ou tous autres effets portatifs, dans des chars préparés à cet effet, et qui seront sous la surveillance d'un officier spécialement chargé de remettre à chacun ses effets sur délivrance d'un reçu qu'il aura préalablement donné pour chaque objet livré à ses soins. Nouvelle Orléans, 1er 6 octobre 1844. PH GUESNON, Surintendant. 10 oct—10

A VENDRE—3 balles couvertures françaises nouveau genre. On vendra en gros et en détail. S'adresser à J. MERIC, 28, rue St Philippe, entre Conde et Levée. 5 oct

VINS, &c.—50 barriques et 50 demi barriques St Emilion et St Estèphe de 1840, 25 barriques Montferrant 1844, 25 barils vin blanc Haut Sauterne 1re qualité, 50 paniers huile grandes bouteilles, et 50 paniers demi bouteilles. Le vin est très bon pour cabaret, restaurant et famille. On vendra à des prix modérés. S'adresser à J. MERIC, 28, rue St Philippe, entre Conde et Levée. 5 oct

AU BAZAR PARISIEN,
Encoignure Royale et Dumaine.

NORMANDIN a l'honneur de prévenir le public et ses amis, qu'ayant reçu par les derniers arrivages un assortiment de marchandises d'hiver, il les mettra en vente à partir du 8 courant.

Il espère que le bon choix et les prix modérés lui attireront la confiance du public.

Il met en vente un grand assortiment de gants de peau, façon Jouvin, perfectionnés, de soie noire, de fil d'Ecosse, de tulet, longs et courts, mitaines soie noire et couleur; mouchoirs batiste unis, brodés et couleurs, foulards ordinaires et des Indes, cravates satin et soie noire, et brochées couleurs, écharpes, cols satins, du [illegible] brochés, chemises toile française, de coton et toile, de couleur; chapeaux Pinaud, feutre et soie, nouveau genre; bonnets grecs, tapisserie, velours et étoffe de velours, casquettes d'enfant, jarretières, bas de soie noirs et blancs, de fil d'Ecosse, cols brodés, bonnets tulle brodés et unis, souliers français, maroquin, chevreau et satin noir, pantoufles à doublure flanelle, cordelières, manchettes, perles et fleurs pour coiffures brochées, fil Esprits, bagues, boucles d'oreilles, épinglettes, ombrelles jouarières et marquises, cannes, jonc, &c. &c.

Objets mécaniques, chapeaux de paille (à bas prix), boîtes à ouvrage, nécessaires pour hommes, boîtes à gants, articles de nouveautés pour cadeaux, &c.

Il offre aussi à vendre en gros:
400 douz. savons,
400 do eau de lavande,
400 do crême de Perse,
100 do Macassar.
Huile antique, pommades, eau de Cologne, Magnolia, Chrismadore, cheveux longs et courts, tresses, &c.
Coupe de cheveux—25 cents.
Leçons de coiffure. 8 oct—6

AUX MARCHANDS ET AUTRES

CEUX qui désirent faire installer leurs bureaux ou magasins, pourront laisser leurs ordres au No. 35, rue Bourbon. Ils peuvent être assurés que l'ouvrage en sera exécuté dans un bon genre et selon le plus bref délai. Aussi, des fournitures de montre, chassis et persiennes, faits sur demande, ainsi que toute espèce d'ouvrages pour construction de maisons. [illegible]

VIN rouge en caisses—600 caisses vin rouge de Bordeaux, en magasin, ayant droit au drawback, à vendre par CHS. DUFOUR. 16 sept